

**Zeitschrift:** Schweizerische Geometer-Zeitung = Revue suisse des géomètres  
**Herausgeber:** Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres  
**Band:** 11 (1913)  
**Heft:** 12

**Artikel:** De la formation d'auxiliaires  
**Autor:** Gerber, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182647>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Aussi en se basant sur les résultats des épreuves qui précèdent auxquelles ont été soumis les deux instruments, on peut conclure avec raison que la maison Kern & Cie. a établi un modèle excellent qui peut être tout spécialement recommandé en vue de l'exécution de triangulations.

*Bâle*, le 2 juin 1913.

### **De la formation d'auxiliaires.**

Sous le titre „Géomètres de seconde classe“ a paru, dans le dernier numéro de notre journal, un article dû à la plume de notre collègue, M. A. Fricker. M. Fricker jette un cri d'alarme au sujet de la formation de soit-disant géomètres de seconde classe, soit d'auxiliaires, qui sortiraient des technicums après quatre semestres d'études environ.

A mon sens, je considère comme une erreur la formation de ces auxiliaires ; car cette conception ne créera rien de bon. En effet ces personnes parviendront, en ce qui concerne leurs connaissances techniques, à un degré assez élevé et par ce fait, des frottements pourront facilement se produire, surtout si l'on considère que la majorité des géomètres du registre foncier actuels sortent également des technicums.

Nous devons cependant nous garder de „jeter l'enfant avec le baptême“, car la question de la formation des auxiliaires ne doit pas être mise complètement de côté.

Une partie considérable et importante des travaux de mensuration devra, dans l'avenir, être exécutée par des auxiliaires, soit parce que ces travaux ne concernent pas directement les géomètres proprement dits, soit parce qu'autrement ces travaux ne seraient pas rémunérateurs. Tel sera le cas aussi bien pour les opérations concernant les nouvelles mensurations que pour celles ayant trait à la conservation, et même pour certaines opérations intéressant la surveillance et la vérification.

Et en cela nous faisons allusion à la confection des nombreux plans, copies, calques, registres, carnets, au calcul des contenances, etc., etc.

Il est certain que beaucoup de géomètres consciencieux croiront de leur devoir de suivre et de contrôler leurs aides, et l'on n'a qu'à ouvrir notre journal pour constater qu'il existe

réellement une question d'aides. Particulièrement on recherche beaucoup les bons dessinateurs possédant une jolie écriture, et non seulement du côté des géomètres, mais aussi du côté des ingénieurs, des compagnies électriques, des administrations de chemins de fer, etc., etc.

Dans nombre d'administrations, les aides techniques ne possèdent souvent aucune instruction technique, et cependant ils sont en général bien placés.

Je crois qu'il y a quelque chose à faire dans cette direction, car de même que dans une armée il n'y a pas seulement que des officiers et des soldats, mais aussi des sous-officiers, de même dans notre métier, nous devons avoir des auxiliaires.

La question est donc celle-ci : où et comment doit-on former ces auxiliaires ?

Suivre entièrement le technicum mènerait certainement trop loin ; aussi, à mon avis, devrait-on instituer dans une école industrielle ou professionnelle ou dans un établissement semblable, des cours spéciaux, destinés à former, en qualité d'aides techniques, des jeunes gens possédant les notions que l'on acquiert dans les écoles primaires.

Les éléments de géométrie ne seraient poussés que dans la mesure où ils sont nécessaires dans la pratique ; mais surtout on accorderait une attention spéciale à tout ce qui concerne le dessin et la calligraphie.

Ces aides ainsi formés seraient rapidement d'une grande utilité dans la pratique. Le danger des frottements serait évité et à peu de frais. Bien des jeunes gens ne possédant qu'une instruction primaire pourraient ainsi acquérir un bon métier !

*Paul Gerber.*

---

### **Aus Baselland.**

Wir erhalten folgenden Zeitungsausschnitt:

*Aesch.* (Korr.) Die auf Mittwoch abend einberufene Einwohner-Gemeindeversammlung hatte nur ein Traktandum zu behandeln. Wie vorauszusehen, war der Besuch deshalb ein spärlicher. Es handelte sich um die Demission eines älteren Gescheidsmitgliedes. Dem Gesuche wurde diskussionslos unter bester Verdankung der langjährigen geleisteten Dienste entsprochen.